

Chiffres clés sur l'hébergement

*d'urgence et d'insertion
en Midi-Pyrénées*

Activité

2015

Cet « Édito » 2016 (données 2015) est tout à la fois une introduction aux tableaux de bord de l'observation sociale des 8 SIAO de Midi-Pyrénées et une synthèse de « ce qu'il faut retenir » à l'échelle régionale.

Le **Club Régional des SIAO** avait conçu l'Édito précédent (données 2014) comme une FAQ (foire aux questions) : Qu'est ce qu'un SIAO ? Concrètement que fait-il ? Qu'en est-il des indicateurs de l'observation sociale ?

L'Édito 2016 (activité 2015) donne à voir les chiffres clés de l'observation sociale régionale issus des statistiques de l'activité des 8 SIAO.

Les **tableaux de bord**, documents techniques, sont réunis dans deux cahiers, l'un consacré à l'hébergement d'urgence et l'autre à l'hébergement d'insertion. L'Édito et ces 2 cahiers sont disponibles auprès des SIAO, des DDCS/PP et de la DRJSCS (Site de Toulouse).

Le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) constitue un élément structurant du

**« service public
de l'hébergement
et de l'accès au logement ».**

Le SIAO est, depuis la loi ALUR du 24 mars 2014, le dispositif légal de la politique de prise en charge des personnes sans abri ou risquant de l'être, ou mal logées.

Le SIAO gère le « 115 » et assure les sept missions listées à l'article L345-2-4 du CASF :

- # recenser toutes les places et logements (hébergement, résidence sociale, intermédiation locative) ;
- # veiller à la réalisation d'une évaluation sociale, médicale et psychique ; suivre le parcours des personnes jusqu'à la stabilisation de leur situation ;
- # contribuer à l'identification des personnes en demande d'un logement, si besoin avec un accompagnement social ;
- # assurer la coordination des acteurs locaux de l'hébergement et du logement pour construire une offre structurante sur le territoire ;

- # produire les statistiques du dispositif ;
- # participer à l'observation sociale.

C'est dans le cadre de cette mission d'observation sociale que sont présentées les statistiques de cette synthèse.

L'observation sociale est une question complexe et un sujet sensible.

Le porteur de l'initiative devait être incontestable. Le Club des SIAO est apparu comme une disposition à même de garantir une double approche :

- # production des statistiques d'activité
- # mise au point des indicateurs de l'observation sociale pour ...

entrer dans l'analyse qualitative des données quantitatives produites.

C'est le chantier du Club qui s'ouvre dès 2016 aux nouveaux SIAO de la grande région « Occitanie ».



Chiffres clés sur l'hébergement

d'urgence et d'insertion en Midi-Pyrénées

Activité

2015



#1

100 000 demandes d'hébergement d'urgence

En 2015, 130 000 demandes ont été faites au 115/SIAO dans les 8 départements de Midi-Pyrénées dont 100 000 concernaient une demande d'hébergement (soit 76% des demandes).

Les demandes se maintiennent au même niveau qu'en 2014.

Les appels composés vers le 115 ne sont pas tous décrochés du fait de l'encombrement des lignes téléphoniques. Sur la Haute-Garonne seul un appel sur dix est effectivement décroché.

#3

16 000 personnes différentes en demande

Derrière ce flux de 100 000 demandes annuelles, près de 16 000 personnes différentes sont concernées alors qu'elles étaient 15 000 en 2014.

Les demandeurs restent en majorité des personnes isolées

54% sur l'ensemble de la région (Midi-Pyrénées) mais cette part décroît (58% en 2014) alors que le poids des familles avec enfants se fait grandissant (37% en 2015 contre 34% en 2014).

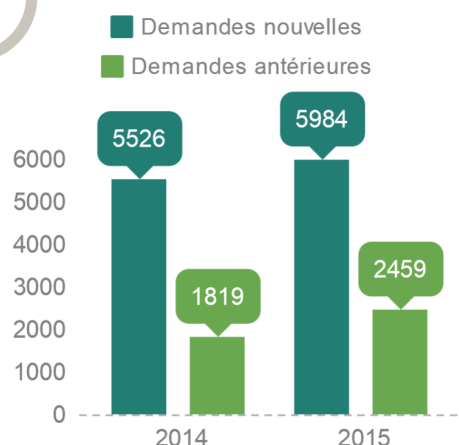
En Haute-Garonne les familles avec enfants représentent pour la première année la catégorie principale

avec 45% des demandeurs contre 36% d'hommes isolés.

Les personnes victimes de violences (des femmes et leurs enfants à 99%) comptent pour 7% des demandeurs.



#2



6 000 nouvelles demandes d'hébergement d'insertion en 2015

Près de 6 000 nouvelles demandes d'hébergement d'insertion ont été saisies par les SIAO de la région en 2015, dont presque 50% sur la seule Haute-Garonne. En cumulant les 2 500 demandes des années antérieures encore actives, **la demande globale 2015 est de 8 500.**

Le phénomène de « liste d'attente » étant quasi exclusif à la Haute-Garonne, il accroît le poids de ce département dans la demande globale (61%). Cette demande globale **est en hausse de +13%** à l'échelle de la région comparativement à 2014.

#4

8 600 personnes composant 5 250 ménages

S'il fallait dresser un « profil majoritaire » de l'utilisateur en demande d'hébergement d'insertion, il s'agirait d'un homme (53% de la part région) isolé (68% de la part région) se trouvant hébergé chez un tiers (35% de la part région) au moment de la demande.

Un profil d'homme isolé majoritaire mais la part des familles est croissante

Cet archétype semble cohérent pour des départements comme le Lot ou l'Aveyron, il faut le nuancer sur d'autres départements pour lesquels la part des familles est plus significative.





#5

Seules 36% des demandes débouchent sur une attribution d'hébergement

Les demandes ne reçoivent une réponse positive qu'une fois sur trois sur la région, et une fois sur deux hors Haute-Garonne, département dans lequel les réponses positives ne concernent qu'une demande sur cinq.

Ce taux de réponses varie selon le profil des demandeurs : pour les personnes isolées le taux est de 8 à 10 points supérieur à la moyenne tous profils confondus...

...alors qu'il est de 7 points inférieur pour les familles avec enfants.

Cette situation s'expliquant pour l'essentiel par le taux particulièrement faible de la Haute Garonne : à peine 14% des familles avec enfants voient leurs demandes aboutir.



#7

Un manque de places récurrent ?

Les attributions d'hébergement progressent sensiblement d'une année sur l'autre

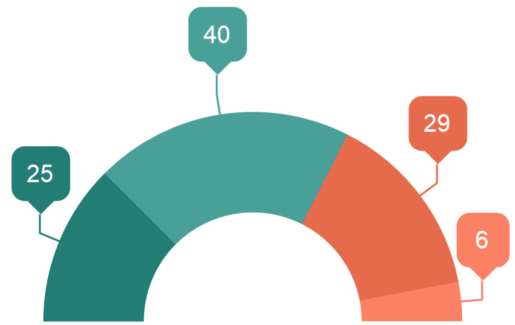
36% contre 29% en 2014 mais cette évolution positive s'explique quelquefois par une application moins rigoureuse du principe de continuité de l'accueil (qui libère de facto davantage de places).

Les prises en charge durables ne concernent en moyenne régionale qu'une réponse positive sur dix (comme en 2014)

mais la situation est très contrastée selon les départements. En Haute-Garonne 23% des prises en charge sont dites durables (contre 9% en 2014) alors que certains départements ne comptent aucune prise en charge de ce type.

Les non-attributions s'expliquent dans neuf cas sur dix par le manque de places.

#6



■ Ressources d'activité(25%) ■ Minimas sociaux(40%)
 ■ Aucune ressources(29%) ■ Autres ressources(6%)

Des demandeurs d'hébergement d'insertion marqués par la précarité économique

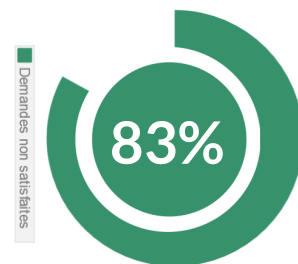
Régionalement, plus d'un quart des personnes est sans ressources.

Cette proportion atteint 39% dans le Tarn et avoisine le tiers des situations dans les autres départements hors l'Ariège, la Haute-Garonne et les Hautes-Pyrénées.

Les bénéficiaires des minimas sociaux sont majoritaires (40% régionalement contre 50% en 2014).

Cette proportion oscille entre le Tarn (32%) et l'Ariège (52%) soit un écart de 20 points.

#8



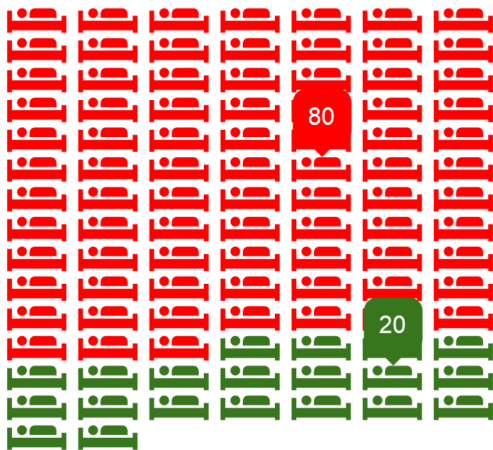
4 demandes sur 5 d'hébergement d'insertion sont non satisfaites

Le taux global de réponse aux demandes est régionalement de 17% (moins d'une demande sur cinq ou 83% de demandes non satisfaites). Ce taux témoigne d'un faible taux de réponse régional. Il s'explique à la fois par un déficit de places et la difficulté de construire des parcours vers le logement autonome.

Ce taux est constant par rapport à 2014 (81%).

Hors Haute-Garonne, le taux de non réponse passe à 70% soit deux tiers des demandes non satisfaites.

Le motif principal de ce taux de non satisfaction reste le déficit de places au regard de la demande.



20% des places d'hébergement d'urgence sont des places précaires (de courte durée)

1 864 places d'hébergement d'urgence qui restent "précaires"

99% des places mobilisables au titre de l'hébergement d'urgence sont à la main des SIAO/115

de la région (Midi-Pyrénées) soit 1 864 places au total.

La région compte près de 500 places supplémentaires par rapport à 2014 du fait principalement de la Haute-Garonne.

43% de ces places relèvent de CHU (centre d'hébergement d'urgence) et presque autant (37%) des mises à l'abri ou de nuitées d'hôtel. Une minorité relève de places en CHRS (14%) ou concernent spécifiquement les femmes victimes de violences.

L'ensemble des places « précaires » (CHU, Nuitées d'hôtel et mises à l'abri) représente 80% de l'offre contre 69% en 2014.

#9

#10



■ Places "à la main" du SIAO(57%)

■ Autres places HI(43%)

3 000 places d'hébergement d'insertion à la main du SIAO

Les places de l'hébergement d'insertion sont majoritairement à la main du SIAO (3 000 / 5 000). Sur la région 57% des places le sont.

Cet écart avec le « 100% » s'explique pour deux principales raisons :

Premièrement, et de manière marginale, certaines places sont gérées par d'autres opérateurs et les SIAO n'y ont pas accès.

En second lieu, certaines places sont également gérées par d'autres dispositifs/opérateurs comme les places en résidence sociale / FJT (Foyer de Jeunes Travailleurs).

Dans les deux cas, des partenariats sont en cours afin de centraliser l'offre d'hébergement d'insertion.

Près de la moitié des places relève de places en logements ALT

Près de la moitié des places (49%) relève de places en logements conventionnés à l'ALT (Aide au Logement Temporaire). Sur certains départements, des partenariats ont été mis en place afin de proposer un accompagnement social renforcé sur ces places. Malgré leur efficacité, ces partenariats restent précaires dans la durée.

L'absence de revalorisation de ce dispositif depuis 2009 inquiète les opérateurs qui pour certains envisagent de réduire le nombre de places.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SIAO et DDCS/DDCSPP des huit départements de Midi-Pyrénées,
CCRPA (Conseil Consultatif Régional des Personnes Accueillies/Accompagnées),
DRJSCS (Site de Toulouse),
avec l'appui de la

COOPÉRATIVE D'INGÉNÉRIE SOCIALE

